

LA SOUS-PRÉFECTURE DE SARCELLES VOUS INFORME DES DÉLAIS MOYENS
CONSTATÉS AU COURS DU 4ème trimestre 2012

DÉLAI MOYEN DE DÉLIVRANCE DU TITRE AU GUICHET	
Certificat provisoire d'immatriculation délivré au guichet	46 minutes
Permis de conduire délivré au guichet	34 minutes
DÉLAI MOYEN DE DÉLIVRANCE DE TRAITEMENT	
Certificat Provisoire d'Immatriculation délivré par courrier	1 jour
Permis de conduire délivré par courrier	7 jours
<p align="center">Carte nationale d'identité</p> <p>Correspond <u>au délai d'instruction par la sous-préfecture</u> des demandes déposées en mairies.</p>  <p>Ne sont pas pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le délai de transmission à la sous-préfecture des dossiers déposés en mairies. -le délai de fabrication du titre par le centre de production à qui est adressée la demande après vérification par les services de la sous-préfecture. 	2 jours
Délai moyen de réponse aux réclamations et suggestions	8 jours
Délai moyen de réponses aux demandes d'information par courrier	8 jours
Délai moyen de réponse aux demandes d'information par courriel	3 jours

*Les délais sont calculés en jours calendaires (y compris week ends et jours fériés). Ils ne comprennent pas le délai d'envoi postal.

